



## AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que les règlements :

**2025-558 remplaçant le Règlement 2019-558 concernant la tarification pour les services rendus par le Service de la sécurité incendie;**

**2025-624 concernant l'utilisation des services de l'Écocentre;**

Ont été adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 19 mars 2025 et sont en vigueur.

Les règlements sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi et sur le site Web de la municipalité <https://wentworth-nord.ca/administration/reglements-municipaux/>

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 24<sup>e</sup> jour de mars 2025

---

Ron Kelley  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 30<sup>e</sup> jour de janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24<sup>e</sup> jour de mars 2025.

---

Ron Kelley  
Directeur général et greffier-trésorier